



ANTENNE 13-20-83

Cher(e) adhérent(e),

Voici le compte-rendu de notre journée festive du 8 janvier dernier, pour laquelle nous avons réussi à réunir 28 personnes autour de notre traditionnel Gâteau des Rois de début d'année.

Les présents étaient :

- **Pour le Var :**
 - Chantal et Jean-François Bonnet, engagés auprès de Jean-Claude et Mireille Méridiano dans la délégation de terrain de Bormes-Cabasson
 - Catherine et Daniel Cullerier, lequel prend la succession de Didier Lacroix pour la délégation du terrain de Giens
 - Colette Huet, ex-déléguée de terrain de La Croix Valmer, ex-présidente de l'antenne
 - Thérèse et François Lépine
 - Claudette Valière
 - Robert Vicat, délégué de terrain de La Croix-Valmer

- **Pour le Var, mais résidant dans les Bouches-du-Rhône :**
 - Mireille (trésorière de l'antenne) et Jean-Claude Méridiano, délégué de terrain de Bormes-Cabasson
 - Liliane, ex-présidente de l'antenne, et Didier Lacroix, qui a laissé la délégation de terrain de Giens au 31 décembre 2016, au terme d'un mandat bien rempli !

- **Pour les Bouches-du-Rhône :**
 - Jacqueline et Bernard Bachmann
 - Thérèse et Jean-Louis Chevalier, Président d'honneur du GCU
 - Yves Huet
 - Anne-Marie et Bernard-Yves Legoubin
 - Denise et Jacques Mira
 - Martine et Guy Oliveri
 - Monique et Maurice Robert
 - Nathalie et Pierre Sargès (CT)

Plus de cinquante personnes avaient pris la peine de signifier qu'elles ne viendraient pas, et je les en remercie.

La réunion biannuelle de l'équipe de l'antenne, initialement prévue à 10h30, n'a de fait commencé qu'à 11h bien sonnées, les indications fournies s'étant avérées insuffisantes pour trouver facilement la salle Hélios, louée à la mairie d'Aubagne pour 100€.

L'ordre du jour a permis d'aborder successivement :

1. La présentation d'un message reçu de Ludovic Laurens, élu à la MGEN 13, laquelle est, comme nous, membre de l'ESPER Paca. Avec Elisabeth Teissier, déléguée régionale ESPER Paca, il accompagne **un projet innovant d'entrepreneuriat social et solidaire dans un lycée de Marseille dont l'ESPER a créé les outils et qu'il espère décliner sur d'autres établissements.**

Il souhaiterait présenter aux membres locaux de l'ESPER cette expérience et les nouveaux outils créés par l'ESPER (« Mon ESS à l'école, « la semaine ESS », <http://www.ressourcess.fr/> ...) **le lundi 6 février 2017 de 15h à 17h, salle de réunion de la MGEN (entrée hall de la tour Méditerranée, 65 avenue Cantini, 13006 Marseille)** lors d'une réunion, pour laquelle il est à la recherche d'un (e) adhérent (e) du GCU qui pourrait représenter notre association au titre de l'ESPER.

Que les personnes intéressées veuillent bien me le faire savoir au plus vite.

2. Le bilan sur les actions de promotion effectuées au cours de l'année écoulée

Après notre participation au salon des CE en avril 2014 au Parc Chanot, puis au forum des associations de septembre 2015 au Parc Borély, nous n'avions rien programmé pour cette année.

Il reste que ce type de manifestation « en présentiel » est bien le plus efficace pour le recrutement, puisqu'il permet le contact direct avec les personnes intéressées, et la discussion autour d'une carte des terrains ou de celle des tarifs.

Si vous êtes membre d'une autre association qui organise régulièrement ce genre de présentation, vous pourriez donc envisager la possibilité de tenir un stand annexe où vous pourriez présenter le matériel de promotion du GCU.

Que les personnes désireuses de s'investir dans de telles actions de promotion veuillent bien me contacter, je pourrais leur donner tous les éléments pour organiser ce type d'événement.

3. Les perspectives d'actions de promotion

- a. **Le courriel** : selon le principe en vigueur au GCU, *la promotion, c'est l'affaire de tous !* Mais il n'est pas toujours nécessaire de se déplacer sur une manifestation pour y animer un stand. Un simple courriel envoyé aux personnes de votre entourage susceptibles d'être intéressées par notre association peut suffire. Par exemple :

Cela fait maintenant plusieurs années que nous passons une bonne partie de nos vacances sur les terrains de camping du GCU. Nous y apprécions particulièrement l'ambiance conviviale, le confort... et les tarifs très attractifs.

Fondé dès son origine sur les principes d'autogestion, de tolérance et de laïcité, le G.C.U. regroupe toutes les personnes partageant ses valeurs fondatrices humaines, laïques, solidaires et conviviales, et acceptant sa conception du camping basée sur le bénévolat et la gestion participative.

Je pense que cela peut t'intéresser. Voici donc en PJ des documents qui t'en diront plus, ainsi que le lien vers le site de l'association : <http://www.gcu.asso.fr/>

Bien cordialement,

Jean Dupont, adhérent au GCU depuis... et particulièrement fan du (des) terrain (s) de...

Si vous voulez entreprendre cette démarche, qui ne vous coûtera pas un gros effort, envoyez-moi un courriel, et je vous ferai parvenir les pièces (flyers, tarifs, etc...) à joindre à vos messages.

- b. Je suis correspondant local de *La Provence* dans le pays de Forcalquier. Je connais bien le terrain de Volx et son délégué Claude Rollot. Je me propose de faire paraître un article sur ce terrain et notre association au retour des vacances de printemps. Si, de votre côté, vous êtes en mesure d'assurer **la diffusion d'un communiqué de presse sur le GCU**, contactez-moi, nous avons ça, tout prêt, en réserve ! (cf. PJ).
4. Notre réunion annuelle du 25 mai (jour de l'Ascension) et les élections territoriales qui doivent s'y dérouler.
 - a. Comme chaque année, nous tiendrons notre **réunion annuelle le jeudi de l'Ascension**. Cette année, ce sera sur le terrain de **Bormes-Cabasson**. **Si, toutefois, le nombre de participants devait dépasser la trentaine, il faudrait envisager d'aller sur un autre terrain**. Deux propositions ont été faites lors de la discussion pour l'organisation de ce rassemblement :
 - profiter des **quatre jours de pont** pour inviter des adhérents de territoires voisins (04-05, 84) à venir partager avec nous un moment de convivialité fort
 - autour d'activités ludiques (randonnée, pétanque) et... **utiles** (pour les volontaires), dans la mesure que voudra bien indiquer Jean-Claude Méridiano, qui est délégué de ce terrain
 - b. Le jeudi 25 mai, **se tiendront donc les élections territoriales**. Une fiche annexe revient sur les modalités particulières de ces élections.

Afin que chaque adhérent puisse recevoir sa convocation, il a été décidé :

- que le CT s'occupera de dresser la liste des adhérents pour lesquels nous ne disposons pas de mél et qu'il faut joindre par courrier. Les autres seront prévenus par courriel. Il commandera les enveloppes et les étiquettes nécessaires au siège.

- que ce même CT rédigerait la lettre d'invitation à cette journée, en précisant les modalités de vote, y compris pour ceux qui souhaiteraient donner leur pouvoir à un adhérent assuré d'être présent ce jour-là
 - que Thérèse Chevalier, Jacques Mira et Mirelle Méridiano se réuniraient chez cette dernière le 18 mars pour la mise sous pli, Jacques Mira se chargeant de l'expédition, qui devrait donc être effective le 20 mars, soit deux semaines après le retour des vacances de printemps.
5. Parmi les propositions diverses émises tout au long du repas festif qui a suivi cette réunion, on retiendra enfin le souhait émis par certains
- a. de voir rétablie lors des rassemblements nationaux du mois d'août la formule permettant la tenue
 - i. d'un atelier « Questions diverses »
 - ii. d'un forum réunissant tous les participants où chaque atelier fait l'objet d'un compte-rendu
 - b. d'organiser l'été, sur les terrains, au bon vouloir des conseils des campeurs, un moment de débat entre les CU présents sur les thèmes de discussion retenus par le CA en vue du rassemblement national du mois d'août. Ce pourrait être le moyen d'impliquer ceux des CU, qui, trop nombreux, ne participent pas à la réunion annuelle de l'antenne

Voici enfin l'intervention d'un adhérent ayant participé à notre AG du mois d'août à Vias, retransmise ici dans la version écrite qu'il m'a communiquée :

Ayant participé pour la première fois à une AG, j'ai eu l'impression de ne pas trop y avoir ma place. Cette AG semble plus, du fait de son organisation, être celle des administrateurs et des délégués officiels que celle de l'ensemble des adhérents. Cela m'a interrogé et j'y ai vu une contradiction avec les principes du GCU qui prône l'autogestion pour le fonctionnement des terrains. Le seul moment faisant intervenir les adhérents était la séance de consultation sur thèmes qui a été dans le groupe que j'ai suivi plus un recueil de propositions que l'instauration d'un débat qui aurait pu être rapporté en séance plénière. La séance de questions écrites avec réponses de la présidente m'a par ailleurs semblé pas très respectueuse des personnes ayant posé les questions tout en bloquant toute possibilité d'instaurer un débat. Cette constatation me semble également dommageable pour inciter les adhérents à prendre des responsabilités. Ayant participé à des AG ou congrès d'organismes similaires (CEMEA et Club Alpin Français) je n'y ai pas senti les mêmes défiances envers les adhérents de base. En y réfléchissant à nouveau, je pense que le GCU devrait répondre à une question fondamentale : veut-il être une association de campeurs ou une association de terrains de camping ?

De fait, les discussions animées n'ont pas cessé depuis le début de la matinée jusqu'au moment où les derniers convives se sont séparés.

A noter que, comme à chaque fois que ce genre de réunion se déroule à Aubagne, qui se situe presqu'à la frontière des Bouches-du-Rhône et du Var, on relève un nombre plus élevé de

participants. Il est donc proposé que notre Gâteau des Rois 2018 se tienne également dans cette ville, la réunion annuelle de l'antenne étant toujours prévue sur un de nos terrains.

Annexe : préparation de l'élection des correspondants territoriaux du territoire le 25 mai 2017

1. Le correspondant territorial et les modalités de son élection : extrait du Règlement intérieur des antennes au 1er janvier 2017

Article 2 – Administration

L'antenne territoriale est administrée par **un correspondant territorial (CT) élu pour 4 ans par les adhérents du territoire en réunion annuelle**. Chaque antenne est composée d'un correspondant territorial et de membres volontaires. Les délégués officiels sont membres de droit de l'antenne. Le mémento du correspondant territorial est destiné à aider celui-ci dans sa fonction. Ce document contient tous les renseignements et informations pour lui permettre d'accomplir au mieux sa tâche.

Article 3 - Modalités d'élection

Chaque candidat à la fonction de correspondant territorial devra envoyer sa candidature au CT en fonction et au délégué aux antennes. Pour être élu au premier tour, un candidat doit recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés. Au deuxième tour, la majorité relative suffit. En cas d'égalité des voix entre plusieurs candidats, c'est le plus jeune qui est élu. Le CT cesse sa fonction par démission ou au terme de son mandat (mandat renouvelable par élection). En cas de vacance (par défaut de candidature ou pour toute autre cause) du poste de correspondant territorial, il sera procédé à son élection à la plus proche réunion annuelle. Pendant cette période transitoire, le conseil d'administration, sur proposition de l'antenne, désigne un adhérent du territoire qui assure la fonction de CT par intérim jusqu'à l'élection d'un nouveau correspondant territorial.

Procédure de vote : **seuls les adhérents majeurs du territoire peuvent prendre part au vote.** L'élection se déroule à bulletins secrets. Le vote par correspondance n'est pas admis. **Le vote par procuration est accepté.** Le nombre de pouvoirs est limité à 19 par adhérent majeur présent à la réunion annuelle. Un adhérent ne peut détenir plus de vingt voix, la sienne comprise. **Pour être pris en compte, les pouvoirs doivent parvenir au CT au plus tard huit jours avant la date fixée pour la réunion annuelle territoriale.** Le formulaire « pouvoir » doit être envoyé en même temps que l'invitation à la réunion annuelle. Il doit comporter l'identité du mandant et du mandataire (nom, prénom, n° d'adhérent), la mention manuscrite « bon pour pouvoir » précédant la signature. On en trouvera un modèle, à reproduire ou à découper, à la fin de ce document.

2. Nouveauté 2017 : la possibilité d'élire un CT pour le seul département du Var

Le 10 janvier, Didier Bonnaire, responsable national des antennes, et Claire Bazin, présidente du GCU, ont adressé à chaque adhérent majeur du Var une lettre lui demandant s'il voulait se porter volontaire pour occuper les fonctions de CT. Cette démarche s'inscrit dans la logique des propositions formulées dans les orientations 2012/2018 par la commission antennes/promotion, qui prévoit, entre autres, la création d'antennes pour les départements qui en sont dépourvus. Outre les adhérents du 83, ceux des départements 32, 40, 46 et 95 ont également été destinataires de ce courrier.

Le CT actuel de l'antenne 13-20-83 (moi, en l'occurrence) habite le 13, et a donc vocation à n'être candidat que pour ce département. La création de deux antennes¹ (13-20 et 83) à partir de l'antenne actuelle (13-20-83) passe donc nécessairement par l'élection d'un CT domicilié dans le Var.

Après un moment de flottement (Didier Bonnaire avait adressé ce courrier aux adhérents du Var sans en prévenir l'antenne ; il s'est ensuite excusé pour cette erreur) nous avons décidé d'organiser l'élection de la manière suivante : nous enregistrerons les candidatures pour les différents postes possibles selon les différents scénarios possibles :

- il y a des candidats pour le poste de CT du Var, et les seuls adhérents du Var élisent un CT pour ce département parmi ceux-ci
- cela suppose donc que d'autres candidats se manifestent pour être CT des Bouches-du-Rhône, et l'antenne élit un CT pour ce département parmi ceux-ci
- nous n'enregistrons aucune candidature pour aucun des deux postes, ou pour un seul : il faudra que le CT élu ou désigné accepte d'être CT pour les deux départements.

Si cela peut rassurer tout le monde, je serai candidat :

- pour le seul poste de CT du 13 s'il y a un CT pour le Var
- pour le *statu quo ante*, si le CT est amené par la force des choses à officier sur les deux départements.

L'ambition des administrateurs du GCU, à partir des orientations retenues par la commission Antenne/Promotion du GCU pour la mandature 2012-2018, est de mobiliser de nouvelles énergies au niveau des territoires. Dans leur esprit, la présence de deux CT, et donc celle de deux antennes, est à même de jouer ce rôle. Pourquoi pas ? On pourrait toujours, dans ce cas, conserver notre fonctionnement actuel, les deux antennes des deux départements agissant et se réunissant ensemble.

L'histoire de notre antenne plaide en faveur du maintien de cette synergie, à laquelle l'équipe actuelle est très attachée. Les candidats au poste de CT du Var devront donc bien prendre en considération cette problématique.

Tout cela mérite à l'évidence un débat réunissant un nombre maximum d'adhérents. Voici pourquoi il est particulièrement important que vous soyez présent ce jeudi 25 mai (ou, à tout le moins, que vous envoyiez une pouvoir à la personne de votre choix). Un courrier vous sera adressé dans ce sens à la fin du mois de mars.

En attendant, bonne année à tous !

Pierre SARGES
Correspondant territorial 13-20-83
15 impasse des bambous
13008 Marseille
06 60 69 14 44

¹ Quoi qu'il advienne, la Corse sera toujours rattachée au 13